L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS. JEUDI MATIN. 25 OCTOBRE 1894. 68me Année.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI, 25 OCTOBRE 1894.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Stephen J. Derbès, au No 13 de la rue Ste Anne—Un lot de faïence, verrerie, articles de fantaisie et jouets légèrement avariés.

Souvent Homme Varie.

La politique passionne les esprits dans le moment, et la campagne électorale, à mesure qu'elle touche à sa fin, devient de plus en plus active, prend un caractère qu'on ne saurait trop regretter.

Ce qu'il y a d'attristant dans la situation, c'est que des hommes intelligents, pour une considération mesquine, dans un but d'intérêt personnel, font bi ère de leurs principes les plus sacrés, et se jettent dans les rangs de ceux-là même qu'ils combattaient naguère.

Messieurs les planteurs n'ont pu se défendre d'un sentiment d'indignation quand leur est venue de Washington la nouvelle de l'injustice dont ils étaient victimes.

L'ABEILLE, la première, partagea leur indignation, et crut devoir flétrir une mesure aussi condamnable et dangereuse dans son principe, que ruineuse dans ses conséquences.

Et modus in rebus, il y a de la mesure en toutes choses. C'est là qu'il en fallait; et le Congrès n'eut jamais dû méconnaître d'une façon aussi absolue les droits des planteurs à certaines privilèges.

Mais si le Congrès s'est montré d'une rigidité excessive, tout en lésant les intérêts des sucriers, il restait fidèle aux principes du parti. La conduite des séparatistes a pu avoir un semblant de raison tant que le cœur a parlé chez eux, mais dès que la raison a repris ses droits, persister obstinément dans la mauvaise voie où, en une heure d'égarement, ils s'étaient engagés, devenait une faute grave.

Si, par impossible, un de leurs candidats, M. Kernochan, allait à Washington, quelle confiance pourrait-on avoir en lui?—principes parlant. Ne se sentiraient pas pris de dégoût en songeant que cet homme tous les soirs monte sur une estrade et courtise les gens de couleur, marche avec eux la main dans la main, lui qui le 14 mai 1880, de Plaquemines envoyait une dépêche au Gouverneur de l'Etat lui demandant l'appui de sa milice pour réprimer des désordres qui venaient de se produire dans sa localité, désordres dont les auteurs étaient tous des nègres. Cette dépêche, la voici :

"Gouverneur Wiltz—Le shérif a bien arrêté et fait prisonniers neuf individus, à la Pointe-à-la-Hache. Notre posse étant trop peu nombreux, a eu juste le temps d'échapper à une rixe. Les nègres sont turbulents et ont une attitude menaçante aujourd'hui. Le shérif est absent, et on craint de nouvelles agitations. Le danger est imminent. Si la loi ne vous permet pas de nous envoyer des troupes, veuillez prier un officier en qui vous avez foi, de se rendre ici, afin qu'il vous dépêche la situation. Je considère que la vie des blancs, hommes et femmes, est en danger. Le sherif s'efforce de faire son devoir. Il sera de retour ici ce soir. Le délai n'est pas possible. J'acquittrai les frais de déplacement de l'officier que vous enverrez.

H. P. KERNOCHAN."

En recevant ce télégramme qui suait la peur, le Gouverneur s'empressa de le communiquer au général Glynn. Celui-ci immédiatement envoya sur le remorqueur *Aspinwall* les miliciens réquisitionnés. Le shérif parvint à rétablir l'ordre en incarcérant les meneurs nègres.

1880-1894. En quatorze années quel changement radical s'est opéré en M. Kernochan. Lui qui alors craignait tant ces nègres, il les appelle à lui aujourd'hui, il s'en fait des alliés.

Fasse le ciel que jamais la Louisiane ne retombe au pouvoir des *carpet baggers*; que jamais encore il nous faille épauler le mousquet; et, surtout, que jamais M. Kernochan ni les républicains de sa farine n'aient à craindre d'être molestés dans leurs paisibles campagnes.

Pour la Présidence, McKinley, S'il Vous Plaît.

Nous avons beau fouiller dans le passé de la Louisiane, nous n'y pouvons trouver rien qui approche de l'emballement où se sont laissé aller, récemment, nos planteurs. Y a-t-il en effet, rien d'étrange comme les ardentes invocations que nous avons entendu exaler, depuis quinze jours :

"Grand McKinley, protégez-nous!"

"Contre le "Free Sugar bill" que vous avez créé, défendez-nous!"

"Des embarras où nous a fourrés votre malencontreux "bounty," sauvez-nous!"

Il a dû bien rire dans sa barbe—il m'en a pas, c'est vrai, mais il pourrait en avoir—le rusé politicien, de se voir si bien encensé par ceux qu'il a si bien roulés! Le fait est que, depuis qu'il voyageait dans le Nord et l'Est, avec toujours son même discours en poche, comme ces voyageurs de commerce qui parcourent tous les Etats de l'Union, en long et en large, avec la même et unique boîte d'échantillons sous le bras, il ne s'était pas encore trouvé à pareille fête. Dans leurs enthousiastes embrassades, ils ont failli l'étouffer. Aussi s'est-il esquivé bien vite et n'a-t-il fait que paraître et disparaître dans la bonne ville du Croissant.

Et, après son départ, ils se sont regardés les uns les autres, tout décontenancés et sont restés, bouche bée, se demandant avec anxiété ce que tout ce beau discours pouvait dire et ce qu'ils en devaient bien attendre. Cela est peut-être très instructif, très intéressant, l'historique, et bien fait qu'il soit, du tarif, avec ses diverses vicissitudes passées et présentes, avec ses hausses et ses baisses successives; mais le moindre promesse, le moindre engagement eut bien mieux fait leur affaire.

Bast! il est loin d'ici, et ne songe plus guères à eux. Y a-t-il même jamais songé? Au fond, qu'est-il venu faire ici? Tout simplement poser un des nombreux jalons qu'il s'en va plantant, à droite, à gauche, au Nord, au Sud, pour la prochaine présidence de ses rêves et de ses convoitises. Ils s'étaient imaginé, ici, que ce brave politicien venait travailler pour eux et ils commencent à s'apercevoir que ce sont eux qui ont travaillé pour lui; car, il n'y a que cela, absolument que cela de changé dans la situation : une voix de plus — et encore n'est-ce pas bien sûr—dans le pointage de la Présidence McKinley; mais, pas l'ombre d'une chance nouvelle pour un retour au *bounty*, ou à un relèvement des droits d'entrée.

Nous avons quelquefois vu des emballements heureux et qui rapportaient gros aux entraînés. Nous ne croyons pas que nos néo républicains aient beaucoup à se féliciter du leur, et qu'ils aient l'espoir d'en tirer pied ou aile.

Vrai, nous sommes désolés de ce qui se passe pour nos néo-républicains. Ce sont de bonnes gens que nous aimons et estimons; ils méritent un meilleur sort, et nous faisons des vœux ardents pour qu'ils puissent se tirer, sains et saufs, du piège où on les a fait tomber.

La France et l'Angleterre en Afrique.

Les relations de la France et de l'Angleterre et la nécessité de les mettre sur un pied plus satisfaisant occupent toujours les esprits. Partout, avec une unanimité complète, on exprime le désir sincère de marcher d'accord avec la France, et l'on espère que, avec de la bonne volonté et des concessions honorables de part et d'autre, on arrivera nécessairement à régler les questions qui, depuis un certain temps, sont restées sans solution.

Le *Times*, dans un article empreint de sentiments très cordiaux pour la France traite aujourd'hui la question d'Afrique, et le ton calme et modéré de l'organe le plus important de l'Angleterre donne une valeur particulière à certaines indications très nettes et très précises que l'on y trouve sur ce que peut et ne peut pas concéder le gouvernement anglais.

Le *Times* constate que la presse française a reconnu qu'il existe certaines difficultés entre les deux pays, exprime le désir de les voir discuter dans un esprit conciliant et dit : "Notre but immédiat est de persuader aux deux peuples que, s'ils désirent sincèrement voir disiper d'une façon durable une cause d'désagrément et d'irritation entre eux, c'est à eux de donner l'impulsion nécessaire pour atteindre cet objet. Il faut qu'ils fassent comprendre à leurs gouvernements qu'ils sont désireux de voir ces questions résolues une bonne fois, qu'ils sont prêts à les voir discutées d'une façon sérieuse et pratique et, surtout, qu'ils sont disposés à approuver et à sanctionner une entente basée sur les principes de concessions réciproques."

La Poussière de nos Rues.

On s'occupe beaucoup, en ce moment, du nettoyage et du balayage de nos rues. Il est même question de former une association de citoyens qui prendraient à leur charge la mise en état convenable de notre voirie.

Il n'y a qu'une objection à opposer à ce plan ; mais elle est très sérieuse : C'est que l'administration urbaine a elle-même charge de cet entretien et qu'elle est très largement payée pour faire cette besogne. Si elle en est incapable, qu'elle rende aux citoyens l'argent qu'elle en a reçu et dont elle ne sait ou ne peut faire un usage convenable. Alors les particuliers se mettront eux-mêmes à l'œuvre, et, nous sommes persuadés qu'ils se tireront d'affaire plus rapidement, plus adroitement et surtout à meilleur marché.

La situation est telle, que le balayage même n'est plus possible. Depuis un jour ou deux, nous assistons à la réapparition de quelques malheureux, le balai à la main, dans une ou deux rues du Second District. La poussière est si fine et, au moindre contact avec le balai, elle produit des nuages si épais, pour les habitants et les passants, dans les yeux, dans la gorge, dans les nez, que l'on est pris de l'envie de leur interdire leur malencontreuse besogne, de leur enlever l'instrument des mains.

Le balayage, à l'heure qu'il est, n'est plus tolérable qu'après un sérieux arrosage. Pourquoi n'en revient-on pas à l'emploi des pompes à incendie qui faisaient naguères une si bonne besogne et nettoyaient à fond les chaussées?

PUISSANCE DU REMORDS.

A Vicksburg, sur les bords du Mississipi, vivait il n'y a pas longtemps un couple dont l'amour et le bonheur conjugaux faisaient l'envie de tous les Vicksburgeois. Le mari ne voyant que par les yeux de sa femme, et la femme aimait son mari à l'adoration. Paul et Virginie, se seraient mariés qu'ils n'eussent pas vécu plus idolâtrer davantage. Mais hélas! le bonheur est une fleur qui se flétrit vite.

Un jour, le mari but trop de genièvre. En rentrant chez lui après une station prolongée au bar-room, sa femme le reçut le bras ouverts, et avec toute ce la douceur et toutes les tendresses.

"Goddam!" de lui répondre l'ivrogne, en frognant les sourcils.

"Ciel! d'exclamer l'épouse, tu ne m'aimes plus!"

Il répondit par un nouveau juron que nous omettons de transcrire.

Les larmes de la pauvre délaissée le rendirent plus furieux ; il se mit à l'invectiver de terribles façon et finalement l'étendit sur le parquet d'un coup de pied.

Le lendemain, on enterra la malheureuse.

Un an se passa. On n'en redit plus parler du mari. Les gens de Vicksburg avaient oublié la victime et son bourreau, quand, un matin, le concierge du cimetière remarqua avec terreur, sur la tombe de l'infortunée épouse, une croix, formée par un tibia et un péroné.

L'émoi, à cette nouvelle, se répandit parmi les Vicksburgeois ; mais ce qui les émut encore bien davantage, ce fut de voir, de ce jour, tous les soirs, à l'heure où le soleil se couche, un homme, avec une lambe de bois, se diriger lentement vers le cimetière. C'était le mari.

Il s'était fait couper la jambe, et en avait déposé les os sur la tombe de sa femme bien-aimée.

LE FRUITARISME.

Voulez-vous ne jamais être malade? Ce désir légitime peut être aisément réalisé, si l'on en croit le Bavarois Kneipp, curé de Verishofen, qui a inventé la "cure d'eau". Mais voici un autre moyen presque aussi simple, sinon efficace, préconisé par l'ex-lieutenant Boeter. Adopté comme Kneipp, Boeter prétend, lui aussi, rendre la santé à tous. Son remède est le "fruitarisme". Le végétarisme ne lui suffit pas; il ne tolère que les fruits dans l'alimentation.

Les adeptes du fruitarisme ne mangent que des fruits mûrs, au naturel et à jeun. Ils ne boivent que de l'eau. Celle-ci semble leur avoir monté à la tête, car voici qu'ils carement un rêve nouveau : ils veulent désormais vivre dans des cabanes et aller tout nu. Il va de soi qu'ils se dispensent de tout le superflu de la civilisation.

Dans l'idée de réaliser ce rêve, le lieutenant Boeter est parti pour les îles Hawaï, avec le projet d'y adhérer des terres et d'y fonder une colonie où l'on vivra selon ses principes. Il croit sans doute arriver dans un pays de sauvages, où rien ne l'empêchera de mettre à exécution ses plans, et en désillusion sera grande. Les fruits lui donneront pleine satisfaction, sans aucun doute ; mais les lois et les gendarmes seront bien gênants pour cet ennemi des tailleurs et des couturières.

INFORMATIONS DIVERSES.

Un moine barnabite italien, le P. Tondini de Quarenchi, très connu dans le monde scientifique et auteur d'une proposition tendant à l'adoption du calendrier grégorien dans les pays où le calendrier Julien est encore en usage, vient d'adresser au patriarche de Constantinople une longue lettre à l'effet de convaincre ce prélat de la nécessité pour l'Eglise grecque de ne pas entraver cette réforme, car évidemment c'est dans l'esprit routinier et fanatique des schismatiques que gît toute la difficulté. Les gouvernements des pays qui se conforment au calendrier antiscientifique de la période julienne, n'opposent que des vétilles religieuses aux négociations déjà tentées afin d'arriver à faire cesser un désaccord, qui est grotesque aujourd'hui que le télégraphe et les chemins de fer ont annulé les distances. Si les Etats qui restent encore sous le régime du schisme de Photius, se conformaient au calendrier grégorien, les musulmans seraient vite obligés d'en faire autant et leur manière de compter le temps ne serait plus que religieuse, comme chez les israélites.

Découvertes importantes à Délos.

On sait que l'Ecole française pratique depuis longtemps des fouilles à Délos, un des sanctuaires les plus vénérés du paganisme hellénique. Des découvertes intéressantes, consignées dans les revues spéciales, ont été faites à diverses époques, mais, elles pâlissent devant celles que l'on vient d'annoncer au ministère de l'instruction publique.

On vient de découvrir, près du bord de la mer, des murs d'anciennes maisons presque entièrement conservées, deux statues d'Apollon et quelques objets d'art de moindre importance. Le plus intéressant, ce qui donne une importance exceptionnelle aux trouvailles, ce sont les fresques dont les maisons sont ornées, dans un admirable état de conservation, représentant des scènes de la vie privée des anciens et des sujets tirés de la mythologie hellénique.

Plusieurs pensent que Délos, si longtemps négligé par les archéologues, réserve d'agréables surprises au monde savant et artistique. Qui sait si l'on n'exhumera pas, dans cette petite île maintenant déserte ou affublée jadis des milliers de pèlerins venus de tous les coins du monde connu des anciens, la célèbre ville ornée des splendeurs de l'art grec!

D'après les rapports des officiers de marine qui commandent les vaisseaux chargés de surveiller les opérations de pêche dans la mer de Behring les règlements sont impuissants à assurer la protection des phoques.

Les bateaux qui font cette pêche ont tué, dans la dernière campagne, 50 000 phoques dormant à la surface de l'eau et dont 80 pour cent, au moins, étaient des femelles.

Un de ces rapports prédit la destruction des phoques d'ici à cinq ans.

La *Gazette de la Croix* appelle l'attention sur les progrès des explorateurs français dans le hinterland du Togo.

"En présence de cette activité,—poursuit la feuille tudesque—les timides tentatives des expéditions allemandes au Togo ne peuvent pas soutenir la concurrence avec la France, décidée à ne pas tenir compte des droits de l'Allemagne sur les territoires de Tchandscho."

Il est question d'organiser des fêtes à Toulon à l'occasion de la présence prochaine et simultanée en rade d'une escadre américaine composée de quatre navires venant de New-York et de la flottille russe en ce moment à Brest.

FINIS POLONIE!

Si Kosciusko a réellement prononcé ce mot, contre lequel il a d'ailleurs toujours protesté, c'est il y a cent ans, en tombant vaincu et couvert de blessures sur le champ de bataille de Maciljowice, sur la rive droite de la Vistule, à 15 lieues environ au sud de Varsovie. Qu'il l'ait été ce jour-là par Kosciusko ou qu'il l'ait été par Souwaroff entrant le 9 novembre suivant dans Varsovie à travers les 20,000 cadavres jonchant son faubourg de Praga, il n'en résumait pas moins la situation ; grâce à une constitution vicieuse qui instituait l'anarchie, et à l'ambition sans foi ni loi de ses trois voisins, 22 ans avaient suffi à rayer la Pologne du nombre des nations.

En 1772, c'était un vaste royaume touchant à la mer Baltique par la Courlande et Dantzig, ayant pour limites à l'ouest la Poméranie, le Brandebourg, la Silésie, au sud les Carpathes, et s'étendant à l'est jusqu'au Dniéper, et même au-delà jusqu'à Mieislaw, Witebsk et Polotsk, sans autre enclave que la Prusse dite Ducale (cap. Kœnigsberg) séparée de la Poméranie par la Prusse Royale, qui faisait partie du royaume de Pologne (*tour* 19 avril).

Un premier démembrement avait été fait le 5 août 1772 par les trois spoliateurs, aux applaudissements de Voltaire qui écrivait à Frédéric : "On prétend que c'est vous qui avez imaginé le partage de la Pologne, je le crois, parce qu'il y a là du génie; les Polonais doivent vous remercier de leur donner la paix."

Un second eut lieu en 1793, à la suite d'une tentative des Polonais pour mettre fin à l'anarchie en se donnant, par la Constitution de 1791 une royauté héréditaire ; les trois larrons ne l'entendaient pas ainsi, suscitèrent une *confédération de mécontents* (1792), firent entrer leurs armées en Pologne pour la soutenir, et procédèrent après la victoire à un second démembrement.

En mars 1794, la Pologne indignée se souleva à la voix de Kosciusko ; c'était un Polonais de Lithuanie, né le 12 février 1746, qui avait pris part à la guerre d'indépendance des Etats-Unis, et au soulèvement polonais de 1792, dont il avait été l'un des chefs. Proclamé chef suprême de l'insurrection avec des pouvoirs de dictateur, il mit en œuvre les moyens révolutionnaires en même temps que les moyens militaires pour galvaniser son pays et tenter de le délivrer. Les premiers succès furent plus de discorde que d'union, et les seconds échouèrent après quelques succès devant les forces réunies de la Prusse, de l'Autriche et de la Russie. La défaite de Maciljowice détruisit l'armée polonaise. Catherine II força le roi Poniatowski, son ancien amant, d'abdiquer la couronne, et, en 1795, un dernier partage fit disparaître ce qui était resté du royaume Polonais, donnant à la Prusse jusqu'au Niemen et jusqu'au Bug, au-delà de Varsovie.

Quant à Kosciusko envoyé prisonnier à Saint-Pétersbourg, il fut rendu à la liberté après la mort de Catherine (1796), se retira en Allemagne, puis à Paris où le tsar Alexandre le retrouva en 1814 et fit placer à sa porte des factionnaires de la garde russe en signe d'honneur ; il mourut à Soleure le 16 octobre 1817.

Depuis le dernier partage, tous les efforts de la Pologne pour recouvrer son indépendance ont été inutiles, le traité de Tilsitt (1807) avait arraché une partie de ses dépouilles à la Prusse vaincue et en avait créé le Grand Duché de Varsovie, qui comprenait environ les deux cinquièmes de l'ancien royaume : cette création tombe avec lui, le Grand-Duché fut partagé entre la Prusse et la Russie à qui échut Varsovie. Depuis lors les insurrections n'ont pas manqué dans la Pologne Russe, elles ont toujours été impitoyablement écrasées, et le mot attribué à Kosciusko semble aujourd'hui devenu irrévocable : *Finis Polonia!*

LES ORIGINES DU PAVAGE DE PARIS.

Les premiers pavés, dont on fit usage furent de grandes dalles larges et carrées. C'est à cette époque—sous Philippe-Auguste—que prit naissance la locution : *rester sur le pavé*, à cause des nombreux combats qui ensanglantaient journellement les rues de la capitale.

La première rue pavée fut la rue *Qui que poist*, devenue rue Quincampoix, laquelle était à cette époque une des plus brillantes de Paris. C'est là qu'étaient les orfèvres et que se trouvaient les boutiques où l'on vendait les objets de luxe. Tous les Parisiens y allaient en procession pendant plusieurs mois pour admirer les pavés.

Le prévôt des marchands, Jean Juvénal des Ursins, donna une vigoureuse impulsion au pavage de la ville. Il employa cinq cents prisonniers du Châtelet pour nettoyer les rues de la Montagne Sainte-Geneviève et les fit paver avec des pierres apportées des environs de Fontainebleau.

A partir de cette époque, les voies de circulation furent successivement améliorées, sous le règne de Louis XIV, elles étaient toutes pavées, à de rares exceptions près.

What Shall I Take ?

Is the anxious question asked by those who are not feeling well—have no appetite—are out of sorts—have no energy—feel tired out. Perhaps you are feeling sick yourself!

Many medicines are recommended, doctors consulted—(in many cases) much money spent in this search for health—and yet it can all be avoided.

Wise people commence at once taking

Brown's Iron Bitters

and are soon made well and strong. Nearly every prescription given by physicians for such troubles contains IRON—which some people say they cannot take. Try *Brown's Iron Bitters*—it is warranted not to give headache, stain the teeth or cause constipation as all other Iron Medicines do.

Genuine has the crossed Red lines on the wrapper.
BROWN CHEM. CO. BALTO. MD.

Nous Garantissons la Pureté de nos Produits.

—TELEPHONE 1010.—

TO-KALON
DEPOT DE VINS.
Anciens No 120, Nouveaux Nos 327 & 341
Rue Royale, coin Toulouse,
NOUVELLE-ORLEANS.

VINS ROUGES,
Vins Blancs, Sauternes et Riesling
TO-KAY.
Angelica, Muscatelle,
PORTO, SHERRY CHABLIS,
Blackberry Brandy,
BRANDY
Le plus pur venant du Ra'sin, etc.

Tous les Ordres Sollicités sont Immédiatement Remplis.

Toute Marchandise achetée est délivrée sans frais à domicile.

PAUL N. VERNEUILLE,
SEUL AGENT.
24 août—1an

Avis d'Election.

État de la Louisiane Bureau des Surintendants d'Election, Paroisse d'Orléans

Nouvelle-Orléans, 24 octobre 1894.

En vertu des dispositions du deuxième paragraphe de la section 3, de l'Acte No 181 de 1894.

AVIS PUBLIC EST PAR LE PRÉSENT DONNÉ

Qu'une élection pour remplir la vacance causée par la résignation de l'Hon. Louis Cucullu, représentant dans le Conseil de Ville du Sixième Ward sera tenue entre les heures de 6 heures du matin à 7 heures du soir, le Mardi, 6 novembre 1894 dans les différents précincts du Sixième District représentatif aux endroits de votes respectifs désignés dans la proclamation de l'Honorable Jean Fitzpatrick, Maire de la Ville de la Nouvelle-Orléans, datée du 22ème jour d'octobre 1894.

Par ordre du Bureau des Surintendants d'Elections, Paroisse d'Orléans.

L. P. BRIANT, Secrétaire. GEO. C. PREOT, Président.

25 oct—13j

Mlle T. ROY

A ouvert de nouveaux salons au No 52 rue Royale où elle sera heureuse de recevoir ses clientes.

Les dernières modes parisiennes comme coiffure, coupe de cheveux et boucles, shampooing une spécialité. Les meilleures qualités en fait de cheveux.

Aussi un grand et bel assortiment de toilettes les plus à la mode, choisies à Paris, viennent d'arriver. 21 oct—1m Dim, Mer

A LOUER.

La confortable maison, 99 rue du Quartier, convenable pour une famille ; ayant tous les agréments désirables. S'adresser à M. Kimore Dufour, 180 Gravier. 18 août—1j

A louer.

A la Baie St Louis, dans un des endroits les mieux bâtis et les mieux habités, sur un site charmant, une maison complètement neuve et des plus confortables, réunissant toutes les améliorations modernes, convenable pour une grande famille. S'adresser 96 rue de l'Espinade. 2 sept—1j

Bureau de la Lafayette Fire Insurance Company.—Nouvelle-Orléans, 19 octobre 1894.—Une réunion générale des actionnaires de la Lafayette Fire Insurance Company de la Nouvelle-Orléans, aura lieu au Bureau de cette Compagnie (ancien No 631) rue des Magasins mercredi 21 novembre 1894, à 11 heures A. M. dans le but de voter sur la proposition du renouvellement et de l'extension de la charte de cette Compagnie et tous amendements à cela.

Par ordre du Bureau des Directeurs.

LOUIS MATHIS, Président.
GODFREY GASSETT, Secrétaire.
20 oct—20 24 31—nov 7 14

J. B. JUNQUA
No 531 rue St-Louis, près Decatur,
Importateur et marchand en gros de Brandies, Vins, Liqueurs et Conserves.
Spécialité de Vins et Brandies de la Californie.
Whiskies Rye et Bourbon.
Représentant des Sirops de Fruite de Choix.
23 oct—3m—8j 94

PLUS D'ASTHME
Soyez sûr, Essayez, Achetez la POUDRE CLERY
A obtenu les plus hautes récompenses. — Dépôt dans toutes les pharmacies.
A la Nlle-Orléans : J. L. LYONS & Cie, 42-44, Camp.

W. G. COYLE & CO.,
CHARBON. COKE.
Pittsburg, Anthracite, Alabama, Cannel et Coke de Gaz et Combustible.
Charbon en chaland pour planteurs sucriers.
BUREAUX.
Nouveau No 323 rue Carondelet,
Ancien No 47, coin Union.
1er sept—6 m—Dim mar jeu

CHARBON EN POUDRE ET EN PASTILLES, APPROUVÉ ET RECOMMANDÉ PAR L'AC. DE MÉD. DE PARIS, CONTRE LES maladies de l'estomac, la dyspepsie, la diarrhée, la dysenterie, la cholérine, la choléra. 19, rue Jacob, Paris et TOUTES PHARMACIES.
BELLOC

C. E. KELLS & M. VIET
ARCHITECTES-EXPERTS
No. 12 rue Dauphine, immédiatement opposé l'Hôtel formant l'angle de la rue du Conseil.
Opérations de tout genre ici du
Le passport de toute sorte pour ceux de voisin partageant

E. BARBIER,
Horloger - Bijoutier
66, rue Royale, 66
(Nouveau numéro 308)
Entre Bienville et Conti.
Grand assortiment DE MONTRES, PENDULES, DIAMANTS, BIJOUTERIE, ARGENTERIE Massive et Plaqué. Lunettes et Pince nez.
RÉPARATIONS DE MONTRES, PENDULES, Bijouterie et tous objets concernant sa profession.
Garantie complète, Prix modérés
1er déc '93—1an

POUR LA TOUSSAINT
EN GROS ET EN DETAIL.
V. ANSEMAN
FLEURISTE.
Office 161 rue du Canal.
Chez Lafargue Frères.
Jardin coin St-Pierre et Marais.
21 oct—21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer d'Orléans.—Coin des rues White et Harpe.—Nouvelle-Orléans, 9 octobre 1894.—Les actionnaires de cette Compagnie sont, par la présente, notifiés qu'une réunion spéciale aura lieu au bureau de la Compagnie le 9 novembre 1894, à 1 heure de l'après midi, dans le but de décider finalement si oui ou non ils adopteront l'électricité.

L. N. PETITPAIN, Secrétaire.
9oct—30j

LA BOTTE ROUGE!
A l'enseigne de la—
"BOTTE ROUGE",
Angle des rues Ursulines & Dauphin,
BOTTES, SOULIERS,
ET BOTTINES, A BON MARCHÉ
GEORGE WAGNER.
1er sept—3m Ven Dim Mer

Perdu.

Un certain billet à recevoir, pour la somme de deux mille cinq cents dollars, tiré et souscrit par Henry Andry à son propre ordre et par lui endossé, daté du 20 août 1892, et payable à un an de date portant six pour cent d'intérêt par an à partir de date, paraphé par F. D. Charbonnet, notaire, sous la même date, conformément à un acte de vente à hypothèque passé ce jour là par devant le dit notaire. Le dit billet a été payé et annulé et non assujetti, et le public est prévenu de ne pas négocier.

HENRY ANDRY.
12 oct—10j

Magasin du Bon Marché
61.....RUE ROYALE.....61
F. A. BRUNET
Horloger ∴ Bijoutier ∴ Joaillier
Grande variété de Dessins pour Médailles, Insignes d'or et Argent fabriqués spécialement pour Ecoles, Couvents et Institutions à des prix défiant toute concurrence.
14dec93—1an

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS
Venant d'être reçu de France des premières maisons, des fournes et autres articles pour la réparation de pianos à laquelle je donne mon attention personnelle ; plus de tryste sans d'ex-ordre. Spécialités pour les accords de pianos. Ordres de la campagne promptement exécutés.
30 mars—

THE NEW ORLEANS BEE
(*L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.*)
A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per Annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché sur : New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Algier à 8 A. M., et arrivent à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c. 75c et $1.00.

J. S. LANDEY
J. S. LANDEY, Surintendant. Agent général pour le Fret et les Passagers
26 oct—2jan et 4fev

ÉTAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie que le 15me jour d'octobre 1894, jugement a été rendu en cause dans l'affaire ci-dessous intitulée et dans les termes et chiffres qu'il suit, à savoir :

In re Edward Duffy Quigley pétitionnant pour un changement de nom.
No 42,929—Division E.

Cette affaire avec le consentement des parties intéressées a été aujourd'hui entendue.

Présents : W. J. Waguespack, avocat du demandeur.

Chas. A. Butler, avocat de district pour la paroisse d'Orléans.

Après avoir entendu les plaidoiries et l'évidence en Cour considérant la demande du pétitionnaire, Edward Duffy Quigley, bien fondée en raison de la loi, et l'évidence étant en faveur du pétitionnaire.

Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement en faveur d'Edward Duffy Quigley, changeant son nom d'Edward Duffy Quigley à celui d'Edward Duffy, et décrétant que dorénavant son vrai et légitime nom sera Edward Duffy. Il est de plus ordonné qu'un honoraire de dix dollars ($10), soit taxé comme frais ici, pour être payés à Chas A. Butler, avocat de district et que le dit Edward Duffy paie les frais de cette affaire.

Jugement rendu le 15 octobre 1894.

Jugement signé le 19 octobre 1894.

(Signé) GEORGE H. THEARD, Juge.

En témoignage de quoi, j'ai mis mon nom et apposé le sceau de la dite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 19me jour d'octobre dans l'année de notre Seigneur mil huit cent quatre vingt quatre.

ONORE TRIAY, Député-Greffier.
20 oct—4j ou 5f en 15 j

VENTES PAR LE CONSTABLE.

J. Hussey vs. W. J. Chittenden.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans. — No 21,065. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Mercier, Juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, ancien No 96, nouveau No 429 rue Royale, entre Conti et St Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 29me jour d'octobre 1894, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir : Un lot de meubles de maison.—Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire du susdit Cour. Conditions—Comptant sur les lieux.

F. A. POERTNER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
14oct—16 23 30

C. LAZARD & CO, LDT.
LES ANCIENS ET POPULAIRES
Marchands de Vêtements Confectionnés D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Canal et North Peters.
10 mars—1 an—Dim Mar Jeu Sam

MARINE
COUPE de la CUVETTE EXTRA-SENSIBLE
Tous nos instruments portent ma Signature
THERMOMÈTRES MÉDICAUX de Léon Hoch
NOUVEAU SYSTÈME EXTRA-SENSIBLE
(BREVETÉ en France et à l'Étranger)
Présenté à l'Académie de Médecine de Paris par M. le Dr DUJARDIN-BEAUMETZ
Adopté par MM. les Drs POTAIN, PASTEUR, PÉAN, PETER ET TOUTES LES CÉLÉBRITÉS MÉDICALES
A Paris, chez l'inventeur BLOCH, 5, place de la République
Dépôt à la Nlle-Orléans, J.-L. LYONS & Cie, 42-44, Camp.

Pour mettre à l'Abri vos Papiers de valeur, Bijoux, Argenterie, Bons, etc
Louez une Boîte dans le Voûte des Dépôts de Sûreté Mammoth de la
BANQUE D'EPARGNES PROVIDENT,
37.....RUE DU CAMP.....37
Sécurité Complète et Superbes Installations.—Les Boîtes valent de $5.00 par an et davantage.
24 et 1—7j

STEINWAY
CHINKERING
KNABE
SOHMER
MEHLIN
BEHR
FISHER
SHONINGER
PEASE
PLEYEL
CE SONT LES MEILLEURS
PIANOS
Et par conséquent les plus durables et les meilleurs marchés. Ne pouvant s'acquérir que de la bonne et vieille maison de
GRUNEWALD
127 RUE DU CANAL,
24 nov—1an

Succursale de la Compagnie d'Assurances de Sun Mutual
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
No 68 rue Royale.

Capital payé	$300,000 00
Actif, 1er janvier 1894	969,947 38
Surplus	145,472 72

J. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHS. LAURDUMIER, CHS. D. FOUCHER, OCTAVE LABARRE.
18 juin94—1 an

SE DÉFIER DES CONTREFAÇONS
ESS-ORIZA
Parfums Suaves et Concentrés
ASSORTIS EN TOUTES ODEURS
PARFUMERIE ORIZA
de L. LEGRAND
Inventeur du Produit VÉRITABLE et accrédité ORIZA-OIL
3 11, Place de la Madeleine, Paris
SE TROUVE DANS TOUTES LES MAISONS DE CONFIANCE

Bonnes Montres et Pendules,
LES PLUS BEAUX DIAMANTS ET LA PLUS BELLE JOAILLERIE D'OR MASSIF QUI SE PEUT VOIR ET EXAMINER CHEZ
FRANTZ & OPITZ,
HORLOGERS ET JOAILLERS,
Nommés Inspecteurs et Ajusteurs des Régulateurs de Chemins de Fer.
No 17 RUE BOURBON, PRES CANAL.

Compagnie d'Assurances PHŒNIX de Hartford, Conn.
—SUCCESSEURS DE LA—
COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
Actif, valeur réelle.....$3,890,999
Pertes réglées à la Nouvelle-Orléans, ainsi que le font les Compagnies locales.
JULIUS TUYES, Agent-Résident.
29 août—1an 30 RUE CARONDELET

LES MERVEILLEUX
WEBER
EMERSON
ET AUTRES PIANOS DE PREMIERE CLASSE.
Les meilleurs, moins chers et aux conditions les plus faciles.
JUNIUS HART,
1,001 ET 1,003 RUE DU CANAL
1er sept 1an—Dim mar ven

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
Plus de $51,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte aussitôt qu'elles sont justifiées.
Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290
Gusta